

Commissaire aux Comptes :

Rue Jean Barbe

07470 Coucouron

Téléphone : 04 66 46 16 60

Télécopie : 04 66 46 16 60

Expert Comptable :

39, Avenue Foch

48300 Langogne

Téléphone : 04 66 69 06 29

Télécopie : 04 66 69 08 97

Association LES GENETS

N/Réf. :

48170 – CHATEAUNEUF DE RANDON

V/Réf. :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*** Exercice clos le 31 Décembre 2009 ***

RAPPORT GENERAL

Patrick



TESSIER

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

Commissaire aux Comptes :

Rue Jean Barbe

07470 Coucouron

Téléphone : 04 66 46 16 60

Télécopie : 04 66 46 16 60

Expert Comptable :

39, Avenue Foch

48300 Langogne

Téléphone : 04 66 69 06 29

Télécopie : 04 66 69 08 97

Association « Les Genêts »

N/Réf. :

48170 - Chateauneuf de Randon

V/Réf. :

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2009**

Aux membres de l'association appelés à statuer sur les comptes,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 6 juillet 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Les Genêts », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 13 avril 2010. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Il ne nous a pas été possible d'analyser les stocks à la date d'arrêt des comptes, votre association ne procédant pas à des inventaires physiques à cette date, ni à leur comptabilisation.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et principes comptables relatifs à la comptabilisation des opérations et notamment aux affectations de résultats .

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

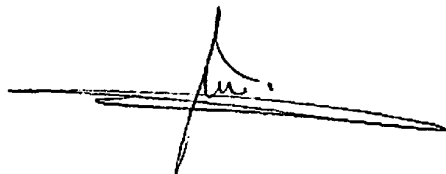
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la direction et dans les documents adressés aux membres de l'association « Les Genêts » sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les documents à mettre à disposition des membres n'ont pu l'être dans un délai de 15 jours préalablement à la tenue de votre assemblée .

Coucouron, le 3 juin 2010

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke crossing it near the left end, and a small flourish above the horizontal stroke.

Expert Comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	4 740	967	3 773	4 721
Concessions, brevets et droits similaires	14 049	13 897	152	650
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 324	1 496	5 829	6 561
Constructions	4 653 524	2 405 540	2 247 985	2 408 142
Installations techniques, matériel, outillage	717 373	432 434	284 939	333 917
Autres immobilisations corporelles	1 060 176	321 785	738 391	694 986
Immobilisations en cours	150 465		150 465	149 269
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 058		2 058	2 058
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	6 609 710	3 176 118	3 433 591	3 600 306
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	460 141		460 141	456 312
Autres créances	33 443		33 443	65 427
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 731 641		1 731 641	1 717 318
(dont actions propres :)				
Disponibilités	612 664		612 664	243 251
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 182		10 182	8 116
ACTIF CIRCULANT	2 848 070		2 848 070	2 490 424
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 457 779	3 176 118	6 281 661	6 090 730

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2009	31/12/2008
Capital social ou individuel dont versé : 1 431 857	1 431 857	1 431 857
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 791 197	2 682 151
Report à nouveau	210 200	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	366 571	319 246
Subventions d'investissement	12 000	15 000
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 811 825	4 448 254
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	454 051	403 326
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	454 051	403 326
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	1 128	1 318
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	703 168	806 411
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 181	35 354
Dettes fiscales et sociales	246 340	236 632
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 874	159 362
Autres dettes	7 094	74
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 015 785	1 239 150
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 281 661	6 090 730

Résultat de l'exercice en centimes 366 570.89

Total du bilan en centimes 6 281 660.93

Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 224 453		4 224 453	4 039 656
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	4 224 453		4 224 453	4 039 656
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			10 508	4 016
Autres produits			53 489	80 256
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 288 450	4 123 928
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			612 595	600 875
Impôts, taxes et versements assimilés			305 086	328 790
Salaires et traitements			1 956 955	1 967 499
Charges sociales			612 430	586 667
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			381 904	343 606
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			50 725	5 613
Autres charges			271	577
CHARGES D'EXPLOITATION			3 919 966	3 833 627
RESULTAT D'EXPLOITATION			368 484	290 302
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 463	2 700
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			14 323	70 067
PRODUITS FINANCIERS			15 786	72 767
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			20 038	23 778
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			20 038	23 778
RESULTAT FINANCIER			(4 252)	48 989
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			364 232	339 291

Expert Comptable

COMPTES DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		500
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 080	27 825
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 080	28 325
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 741	48 370
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 741	48 370
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 339	(20 045)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 309 316	4 225 020
TOTAL DES CHARGES	3 942 745	3 905 775
BENEFICE OU PERTE	366 571	319 246

ANNEXE

L'obligation d'établir une annexe résulte de l'article L 123-12 du Code de Commerce. Son contenu est défini par le règlement N°99-03 du comité de la réglementation comptable (CRC) et éventuellement les textes subséquents.

Il comprend :
des informations obligatoires,
des informations d'importance significative.

Son objectif est de compléter le Bilan et le Compte de Résultat par des données nécessaires à l'obtention d'une image fidèle de l'entreprise.

L'Annexe est structurée en trois parties :

- I. Les faits caractéristiques de l'exercice.
- II. Les principes, règles et méthodes comptables.
- III. Les notes explicatives et les autres états financiers.

Convention de présentation des comptes annuels :

- Les sommes sont toujours calculées au centime et imprimées en euros par suppression des centimes.
- Les parenthèses signifient que le montant du solde est de sens contraire au sens habituel.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I1 - Information concernant les effectifs (variation)

L'association avait un effectif de 72.75 équivalent temps plein au 31.12.2009 représenté par 77 salariés..

I2 - Information concernant les structures :

L'association gère deux centres de production :

- E.E.A.P. Les Genêts
- MAS Les Bruyères

I3 - Information concernant l'activité de l'exercice :

L'association a réalisé un chiffre d'affaires de 4 224 453 euros contre 4 039 656 euros en 2008 soit une augmentation de 184 797 euros. Correspondant à une activité de 9 979 journées pour l'EEAP soit un taux d'occupation de 91.13 % et 6 961 journées pour la MAS soit un taux d'occupation de 95.71% .

I4 - Eléments essentiels d'évolution de la structure financière :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 l'association a réalisé des investissements pour un montant de : 214 892 euros dont 24 735.84 et 36 508.94 ont été financés par les ZRR respectivement de 2008 et 2009, 9 521.69 et 38 820.10 ont été financés par les excédents dégagés de 2006 le reste a été autofinancé soit 105 306.

I5 - Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice : aucun événement

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

INTRODUCTION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les informations qui suivent concernent par poste analysé :

- les modes et méthodes d'évaluation,
- les dérogations pratiquées aux principes, règles et méthodes comptables,
- les changements de présentation des comptes,
- les précisions jugées nécessaires s'il y a lieu.

Application des textes de base du plan comptable général et notamment du règlement n°00-06 relatif aux passifs (arrêté du 17 janvier 2001), et le règlement n°2002-10 du CRC sur les dépréciations des actifs.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la réglementation (CRC) et notamment des règlements N° 99-03, N° 2000-06 et N° 2002-10.

21 - *LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN*

212 - VALEURS IMMOBILISEES

Valeur brute des immobilisations incorporelles :

- Frais d'établissement :
- . Frais de logiciels acquis.

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

. Ce poste est amorti suivant le principe de l'étalement linéaire et sur la durée de la protection juridique du droit.

Valeur brute des immobilisations corporelles :

a) Modes et méthodes d'évaluation appliqués :

Expert Comptable

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires d'achat, hors frais d'acquisitions).

Dépréciation technique des immobilisations corporelles :

A) Les méthodes de calcul de la dépréciation technique reposent sur les principes suivants :

- Processus d'étalement de la valeur brute sur la durée d'utilisation retenue assimilée à la durée de vie et par conséquent sans prise en considération d'une valeur résiduelle.

- Le décompte peut être, soit linéaire, soit dégressif en fonction de formules spécifiques aux catégories et modes d'utilisation des immobilisations, formules déterminées dans le plan d'amortissement.

- Des amortissements ou des provisions exceptionnels peuvent être décomptés ou repris lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation est jugée notablement supérieure ou inférieure à la valeur nette comptable.

B) Les durées d'utilisation retenues sont celles habituellement pratiquées dans la profession :

- Constructions 20 à 40 ans
- AAI des constructions 5 à 12 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel outillage industriel 3 à 10 ans
- Matériel de bureau & inform. 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau 6 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 6 ans

Les immobilisations acquises d'occasion peuvent supporter selon les circonstances des durées d'utilisation plus courtes.

C) Le processus d'étalement linéaire sans valeur résiduelle a été appliqué.

D) Aucun amortissement exceptionnel, ni aucune reprise exceptionnelle n'ont été comptabilisés.

Valeur brute des immobilisations financières :

- Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations financières :

A - Titre de participations

Expert Comptable

- Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée, la différence est constatée sous forme de provision pour dépréciation.

B - Autres titres immobilisés :

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée, la différence est constatée par une provision pour dépréciation.

22 - LES POSTES DU PASSIF DU BILAN

221 - FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'exercice 2009 les variations sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Solde départ	Augmen- tation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs	1 431 857.23			1 431 857.23
Réserves				
- Trésorerie	308 455.61			308 455.61
- Investissement	1 620 969.10		19 478.76	1 601 490.34
- Compensation	17 587.26	9 464.03		27 051.29
- Plus value nettes actif	250 654.98	70 578.62		321 233.60
- Diverses	225 230.05			225 230.05
- Autres	259 254.37	48 482.12		307 736.49
Report à nouveau	0	210 199.64		210 199.64
Résultat de l'exercice	319 245.65	366 570.89	319 245.65	366 570.89
Subvention investissement	15 000.00		3 000.00	12 000.00
TOTAL	4 448 254.15	705 295.30	341 724.41	4 811 825.14

221- PROVISIONS REGLEMENTEES

Introduction :

Les provisions réglementées sont constituées en fonction du code général des impôts les régissant.

Provisions réglementées relatives à d'autres éléments d'actif :

Amortissements dérogatoires :

L'amortissement dérogatoire représente la différence entre le calcul des amortissements

Expert Comptable

fiscaux pratiqués et le cumul des dépréciations techniques constatées.
L'entreprise pratique l'amortissement fiscal maximum autorisé dans le respect des durées d'utilisation retenues pour le calcul des dépréciations techniques. Les systèmes d'amortissement sont soit dégressifs (éventuellement exceptionnels) soit linéaires en fonction de la législation en vigueur.

222 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant figurant en provision pour charges correspond aux engagements d'indemnités de fins de carrières qui s'élève à : 454 051 euros

Les paramètres pris en compte pour l'évaluation sont les suivants :

Taux d'actualisation : 3 %

Table de mortalité : dernière table de mortalité de l'INSEE

Age de départ à la retraite : 65 ans

Méthode de calcul : départ volontaire

convention collective 51 établissements médico-sociaux

droits proratisés temporis progression 2 %

rotation lente

3- Suivi des aides obtenues en application des articles 15 et 16 de la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux:

Pour l'année 2005, il a été obtenu pour 342 281 euros d'aides, l'intégralité a été utilisé.

Pour l'année 2006, il a été obtenu pour 396 449 euros d'aide, l'intégralité a été utilisé.

Pour l'année 2007, il a été obtenu pour 430 449 euros d'aides, l'intégralité a été utilisé.

Pour l'année 2008, il a été obtenu pour 364 774 euros d'aides, 358 477.49 euros ont été utilisés, il reste donc à utiliser 6 296.51 euros.

Pour l'année 2009 il a été obtenu pour 355 975 euros d'aide, 163 261.12 ont été utilisés, il reste donc à utiliser 192 713.88 euros.

Sur le total de ces aides perçues soit un montant global de 1 889 928 euros, 894 878 ont servi à financer des investissements, 796 039 euros ont été affectés à des dépenses de fonctionnement et il reste donc à affecter 199 011 euros.

La quote part des réserves à l'investissement destinée à la compensation des amortissements futurs s'élève à 698 957 euros.

Autres informations:

Le nombre d'heures acquises par les salariés dans le cadre du DIF est de : 7 093 heures.
Aucun salarié n'a fait valoir ses droits à la date de clôture des comptes.

Le montant de la provision pour congés à payer au 31.12.2009 s'élève à 139 552 euros et a été constaté dans le compte 428200 : Dette provisionnée pour congés à payer.

Le montant de charges sociales et fiscales représentent un total de 79 698 euros qui a été constaté dans le compte 438-200 : Charges sociales sur congés-payés.

Expert Comptable

Le montant de la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants s'est élevée pour l'année 2009 à 189 724 euros.

Le montant des honoraires provisionnés du commissaire aux comptes s'élèvent à 6 000 euros au titre du contrôle légal des comptes.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 740		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 751		298
Terrains	7 324		
Constructions sur sol propre	2 745 648		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements	1 897 539		10 338
Installations techniques, matériel et outillage industriels	864 346		34 705
Installations générales, agencements, aménagements	563 666		109 103
Matériel de transport	152 418		31 345
Matériel de bureau, informatique, mobilier	254 969		29 401
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	149 269		1 196
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 635 178		216 088
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	2 058		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 058		
TOTAL GENERAL	6 655 728		216 385

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS ETABLISST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT			4 740	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			14 049	
Terrains			7 324	
Constructions sur sol propre			2 745 648	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements			1 907 876	
Installations techn., matériel et outillages industriels	181 677		717 373	
Installations générales, agencements divers	465		672 304	
Matériel de transport	41 092		142 672	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	39 170		245 200	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			150 465	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		262 403	6 588 862	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			2 058	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 058	
TOTAL GENERAL		262 403	6 609 710	

Expert Comptable

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT	19	948		967
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	13 101	796		13 897
Terrains	763	733		1 496
Constructions sur sol propre	975 292	87 620		1 062 912
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements	1 259 752	82 876		1 342 628
Installations techniques, matériel et outillage	529 304	84 386	181 256	432 434
Installations générales, agencements	110 230	63 966	221	173 975
Matériel de transport	54 839	26 765	41 091	40 513
Matériel de bureau, informatique, mobilier	110 997	33 815	37 516	107 296
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 041 178	380 160	260 084	3 161 254
TOTAL GENERAL	3 054 298	381 904	260 084	3 176 118

Ventilation des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations déroгат.	Reprises déroгат.
FRAIS ETABL., RECHERCHE AUT. IMMO. INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements					
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique					
Emballages récupérables					
IMMO. CORPORELLES					
TOTAL GENERAL					

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	403 326	454 051	403 326	454 051
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	403 326	454 051	403 326	454 051
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	403 326	454 051	403 326	454 051
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		454 051	403 326	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Expert Comptable

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	460 141	460 141	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	33 443	33 443	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	10 182	10 182	
TOTAL GENERAL	503 765	503 765	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an.-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 128	1 128		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	703 168	80 839	288 715	333 614
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 181	53 181		
Personnel et comptes rattachés	139 552	139 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 673	93 673		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	13 115	13 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 874	4 874		
Groupe et associés				
Autres dettes	7 094	7 094		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 015 785	393 456	288 715	333 614
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 277			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2009

PRODUITS A RECEVOIR	55 207.36
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	21 764.45
41810000 clients fact à établir	21 764.45
AUTRES CREANCES	33 442.91
43870000 cotisations oeth	33 442.91
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	55 207.36

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2009

CHARGES A PAYER	232 848.12
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 128.32
16880000 intérêts courus s/emprunts	1 128.32
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	12 470.26
40810000 fourn. fact non parvenues	12 470.26
DETTES FISCALES ET SOCIALES	219 249.54
42820000 Dettes provisionnées pour congés pa	139 551.62
43820000 Charges sociales sur congés payés	79 697.92
TOTAL DES CHARGES A PAYER	232 848.12

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2009

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 181.56
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	10 181.56
48600000 charges constatées d'avance	10 181.56
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 181.56

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
valeur comptable des éléments cédés	1 197	675000
groupe Mornay régul cotisations	362	678000
Secap rappel facture 4 ans	1 183	678800
TOTAL	2 741	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
cession d'immobilisation	2 080	7750000
quote part subvention vire au résultat	3 000	777000
TOTAL	5 080	